



Durée : 14 heures (2jours) consécutifs ou non, selon organisation

Public : Tout personnel

Pré-requis : Aucun

4 personnes minimum & 10 personnes maximum par sessions

Validation

- Évaluation continue tout au long de la formation
- Délivrance du certificat SST conforme au référentiel INRS
- Certificat valable 24 mois

Conformité légale

- La formation SST répond aux exigences du Code du travail, notamment à l'article R.4224-15, imposant la présence de personnel formé aux premiers secours dans les établissements.

Objectif de la formation

La formation **Sauveteur Secouriste du Travail (SST)** permet aux salariés d'acquérir les compétences nécessaires pour **intervenir efficacement en cas d'accident du travail** et contribuer activement à la **prévention des risques professionnels**.

Programme de la formation SST

La formation est conforme au **référentiel INRS en vigueur** et alterne apports théoriques, démonstrations et mises en situation.

1 Situer le rôle du SST

- Le cadre réglementaire du SST en entreprise
- Le rôle du SST dans l'organisation des secours

2 Protéger

- Identifier les dangers persistants
- Supprimer ou isoler le danger
- Mettre en sécurité la victime et les témoins

3 Examiner la victime

- Rechercher les signes de gravité
- Déterminer l'action à mener

4 Alerter ou faire alerter

- Qui alerter selon l'organisation de l'entreprise
- Transmettre un message d'alerte clair et efficace

5 Secourir

- Hémorragies externes, Plaies
- Étouffement, Malaise
- Brûlures, Traumatisme
- Arrêt cardiaque : **RCP et utilisation du DAE**

6 Participer à la prévention

- Identifier une situation dangereuse
- Remonter l'information
- Proposer des actions de prévention adaptées

